

Le petit journal de Saint-Thibéry

N°18 Octobre 2018 > Janvier 2019

P. 8-9

Dossier spécial

**Le centenaire de l'armistice
du 11 novembre 1918**

P. 16

Agenda du trimestre





L'édito du maire

Notre village en travaux pour améliorer notre cadre de vie

Au cœur de cet été caniculaire, les travaux de réfection des réseaux d'eau et d'assainissement ont débuté en centre-ville. L'espace public, impacté par les travaux, sera réhabilité dans la continuité du traitement de surface réalisé sur la place du marché.

Ce chantier est compliqué vu la profondeur des réseaux et l'étroitesse des rues. Tronçon par tronçon nous mettons à neuf avec l'Agglo ces réseaux qui ont environ 60 ans et qui sont la cause d'une perte d'eau trop importante dans les canalisations. L'eau est un bien précieux qu'il convient de ne pas gaspiller.

Fin octobre, la première phase des travaux de réfection de l'entrée de ville entre le rond-point du Lidl et celui de la croix de la mission va débuter. Elle concerne le tronçon du rond-point du Lidl à la maison de retraite. L'aménagement consiste en la création d'une voie douce, la sécurisation des différentes intersections, l'implantation d'un éclairage public et un traitement végétal. Cet

aménagement a deux objectifs : embellir et sécuriser cette entrée très fréquentée.

La deuxième phase sera exécutée courant 2019 et la troisième en 2020, afin de financer les 2 500 000 € de coût global en trois exercices budgétaires. La Région, le Département et l'Agglomération nous aident dans le financement.

Bien évidemment ces travaux créent quelques désagréments pour les riverains et les automobilistes. Comme dit le dicton populaire : « on ne fait pas d'omelette sans casser les œufs ». Je vous assure cependant que notre cadre de vie en sortira grandi.

Je vous souhaite une bonne rentrée dans la douceur d'un été qui joue les prolongations.

Guy AMIEL
Maire de Saint-Thibéry

Le sommaire

P 3-7 MUNICIPALITÉ

Les travaux
Les actualités
Prévention des inondations
[Les festivités en image](#)

P 8-9 DOSSIER SPÉCIAL

Commémoration du centenaire de l'armistice du 11-11-1918

P 10-11 ENFANCE ET AÎNÉS

La rentrée des classes
La cantine
Le déménagement de l'ADMR
Bilan du Secours Populaire

P 12-13 ACTU DES ASSOS

L'actualité des associations

P 14 PRÉVENTION

Les gestes de premiers secours
Le réaménagement de la TNT

P 15 INFOS PRATIQUES

Bon à savoir
État-civil
Numéros utiles

P 16 L'AGENDA

Octobre à janvier

Directeur de publication : Guy Amiel
Rédaction : D. Guilbert, associations
Mise en page : D. Guilbert
Photos : associations, mairie, Hérault Tribune
Impression : Combes & Hund
Siret 405 338 955 00025

Accessibilité

Les travaux du groupe scolaire Léonce Ruffié

Cette année encore, la mairie a financé la réhabilitation de deux classes du groupe scolaire, à l'école élémentaire (toutes celles de l'école maternelle sont désormais rénovées). L'isolation, la peinture et l'éclairage des salles ont été refaits en concertation avec l'équipe pédagogique.

De plus, des travaux de mise aux normes d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite ont été menés cet été par les services techniques municipaux avec le remplacement des portes et le réaménagement des toilettes des cours de récréation.



LES TRAVAUX RUE NEUVE ET RUE DROITE

La Communauté d'agglomération Hérault Méditerranée, compétente en matière d'eau et d'assainissement, a entamé cet été une campagne de réfection des réseaux de la rue Neuve et de la rue Droite dans le centre-village. Un chantier très compliqué du fait de l'exiguïté des rues et de la profondeur de ces réseaux très anciens (plus de 3 mètres par endroits !) mais qui permettra de réparer les nombreuses fuites et de réhabiliter tout ce secteur du cœur de village.

Les riverains sont régulièrement informés par l'Agglo des évolutions de chantier qui durera jusqu'à la fin de l'année, mais aussi par Hérault énergies concernant les réseaux électriques et télécoms qui seront également enfouis à terme pour des rues parfaitement rénovées !

Contact :

Régies Eau et Assainissement
Agglo Hérault Méditerranée
ZI le Causse - 22 av. du 3^{ème} Millénaire -
34630 Saint-Thibéry
04 67 35 33 78

AMÉNAGEMENT DE L'ENTRÉE DE VILLE

Aménagements de l'entrée de ville et cheminements doux : ça démarre !

Après une année d'études, de recherche de financements et de consultation des entreprises, le chantier de la première phase du réaménagement de l'entrée de ville débute cet automne.

Un cheminement mixte piétons-cycles sera mis en place du carrefour de la route de Florensac à la zone d'activité de la Crouzette, pour permettre un accès sécurisé aux commerces.

Des aménagements visant à sécuriser la circulation et les traversées piétonnes sur la route de Bessan vont être mis en place, tandis que les arrêts de bus seront mis aux normes d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite. Un travail paysager est également prévu afin de valoriser et d'embellir ce secteur.

Des restrictions de circulation (feux alternants, déviations...) sont donc à prévoir les prochaines semaines. Elles seront relayées sur le site web et la page Facebook de la Mairie.

Ces travaux sur la Causse s'inscrivent dans un projet global qui vise à terme à moderniser et sécuriser toute cette entrée de ville très fréquentée des Saint-Thibéryens jusqu'au centre-bourg.

FERMETURE DE LA TRÉSORERIE DE PÉZENAS

Le Trésor public de Pézenas fermera définitivement ses portes le 31 décembre prochain dans le cadre de la réorganisation des services de l'Etat. La Commune de Saint-Thibéry sera donc rattachée à la Trésorerie d'Agde (coordonnées ci-dessous) à compter de l'année prochaine. C'est auprès d'elle que vous réaliserez vos démarches avec le Trésor public (règlement de litiges liés aux factures de la mairie, de l'Ehpad ou de l'Agglo...).

Horaires d'ouverture :

Du Lundi au Mardi :
de 08h30 à 12h00 de 13h30 à 16h00
Du Jeudi au Vendredi :
de 08h30 à 12h00 de 13h30 à 16h00

Coordonnées :

2 rue de la Citrine
BP 30054
34302 Agde Cedex
Tél. 04 67 94 11 22





Patrimoine

Le retour du tableau de Saint-Roch à l'abbatiale

Le tableau de Saint-Roch a été décroché le 6 février dernier de la nef de l'abbatiale afin d'être restauré par l'entreprise de restauration Malbrel (Montpellier). Après ce lifting, le voilà de retour depuis le 12 septembre dernier.

Qui était SAINT-ROCH ?

SAINT-ROCH était un pèlerin né dans une très riche famille de Montpellier vers 1300. Jeune il perd ses parents et décide de mener une vie de pèlerin. Il emporte la moitié de sa fortune pour les pauvres qu'il rencontre, et met l'autre moitié de côté pour y puiser quand cela est nécessaire. Sur la route, il soigne de nombreux malades de la peste. Quand il revint au pays, Montpellier est

en proie à la guerre civile. Pris pour un espion, il est arrêté et mis en prison. Après cinq années de détention il mourut oublié de tous, identifié par sa grand mère grâce à une tache de vin en forme de croix qu'il portait sur sa poitrine depuis sa naissance.



Les aides à la rénovation de l'agglomération

Pour vos travaux de ravalement de façades mais aussi pour rénover votre habitat locatif

L'Agglomération Méditerranéenne a mis en place des dispositifs pour aider les propriétaires à effectuer des travaux visant d'une part à améliorer l'aspect et l'esthétique de leur façade et/ou de leur devanture commerciale, d'autre part à rénover l'habitat locatif.



RAVALEMENT DE FAÇADES ET DEVANTURES

Quels travaux ?

- Pour les façades : la réfection des enduits, la restauration de pierres, les peintures, la remise en état des éléments de modénature et de décors, le remplacement de menuiseries, la zinguerie, la ferronnerie...
- Pour les devantures : la réfection ou le remplacement des devantures, la reprise de modénature ou le redimensionnement des percements, la peinture, l'effacement de climatiseur...

Quelles aides ?

- Pour les façades : 25% de subventions de l'Agglomération Méditerranéenne (sur un montant de travaux plafonné à 20 000 € HT). Selon votre projet :
- Majoration de l'aide de 5% si vous êtes propriétaire occupant et que vos revenus sont inférieurs à un certain plafond.
- Subvention complémentaire de 40% (sur un montant de travaux plafonné à 6 000€ HT) pour "Travaux d'Intérêt Patrimoniaux" sur proposition de l'architecte conseil.
- Majoration de l'aide possible sur certains périmètres de communes.

Quelles conditions ?

- Votre façade ou votre devanture doit être située dans le périmètre de l'action façade et dans un immeuble construit depuis plus de 15 ans, visible depuis le domaine public.
- Ce dispositif s'adresse à tout type de propriétaire, sans condition de ressources, ou commerçant ou entreprise artisanale dont l'activité nécessite une vitrine sur rue.
- Les travaux ne doivent pas avoir commencés avant d'avoir obtenu l'autorisation d'urbanisme et fait votre demande de subvention.
- Ils doivent être réalisés par un ou des professionnels du bâtiment.
- Les aides sont attribuées pour un ravalement d'ensemble de la façade ou de la devanture, les travaux partiels ne sont pas subventionnés.

RÉNOVATION DE L'HABITAT LOCATIF

Vous avez un projet d'investissement locatif ? Vous êtes propriétaire d'un bien que vous avez mis en location ou que vous envisagez de louer ? Vous souhaitez transformer un local en logement pour le louer ? L'agglomération et l'Agence Nationale de l'Habitat (Anah) subventionnent vos travaux pour pouvoir mettre en location votre bien

Quels travaux ?

- Les travaux permettant de mieux isoler votre logement au niveau des murs, combles ou fenêtres, d'améliorer le système de chauffage ou de production d'eau chaude. Ces travaux devront contribuer à améliorer la consommation énergétique du logement d'au moins 35 %.
- En fonction de l'état de dégradation de votre logement, d'autres travaux d'amélioration peuvent être concernés par le dispositif : travaux de gros oeuvre (toiture, planchers, murs porteurs...), de réseaux (électricité, plomberie...), de chauffage, de menuiseries, d'isolation thermique, d'équipements sanitaires...

Tout au long de votre projet l'équipe URBANIS vous accompagne au niveau administratif, technique et financier.
Tél. 04 67 21 31 30.
Mail : maisonhabitat@agglom.org

LE SYSTÈME D'ALERTE PAR SMS

La municipalité a mis en place un système d'alerte à la population par SMS pour diffuser les informations ; **Si vous souhaitez être prévenu :**

- des alertes météo ;
- des informations transports ;
- autres informations ;
- des consignes du Rectorat (écoles).

3 possibilités :

- 1/ Inscrivez-vous sur le site internet de la commune : www.ville-saint-thibery.fr (rubrique « alertes inondations »)
- 2/ Contactez la police municipale par mail en indiquant nom, prénom, adresse et numéro de mobile : policemunicipale@saint-thibery.fr.
- 3/ Appelez la police municipale au **04 67 77 97 92**



QUE FAIRE EN CAS D'INONDATIONS ?



LE KIT DE SÉCURITÉ INONDATIONS

Dans une situation d'urgence, les réseaux d'eau courante, d'électricité, de téléphone peuvent être coupés. Préparez-vous à vivre de manière autonome quelques jours (3 jours) avec certains objets essentiels. Le kit de sécurité sera placé dans un endroit facile d'accès pour pouvoir le récupérer plus rapidement possible. Le kit de sécurité se compose de :

- Radio et lampes de poche avec piles de rechange
- Bougies, briquets ou allumettes
- Nourriture non périssable et eau potable
- Médicaments
- Lunettes de secours
- Vêtements chauds
- Double des clés
- Copie des papiers d'identité
- Trousse de premier secours
- Argent liquide
- Chargeur de téléphone portable
- Articles pour bébé
- Nourriture pour animaux

Je note les numéros utiles :

- Ma mairie : 04 67 77 80 57
- Pompiers : 18
- SAMU : 15
- Gendarmerie, Police : 17

Je connais les niveaux de vigilance :

- **Jaune** : phénomènes localement dangereux
- **Orange** : phénomènes dangereux et étendus
- **Rouge** : phénomènes dangereux d'intensité exceptionnelle

Retrouvez toutes les informations sur le site du ministère : <https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/campagne-pluie-inondation>



LES MARCHÉS FESTIFS NOCTURNES DE PRODUCTEURS DE PAYS - ÉDITION 2018 -



Un succès qui ne se dément pas pour la cinquième année consécutive

© Elodie Greffin Hérault Tribune



La maison des jeunes



Le duo Dounia Arssi et Michel Crosio



Festival de Jazz du 15 au 18 août



Festivités du 13 juillet



Féria vendredi 20 et samedi 21 juillet



Supercross nocturne le vendredi 3 août



© Kévin François photography

DEVOIR DE MÉMOIRE : le centenaire



LE DOSSIER

Le 11 novembre prochain la France entière célèbrera le centenaire de l'Armistice de la grande guerre mais pas seulement : cette date historique est aussi la commémoration de la Victoire, de la Paix et de l'Hommage à tous les morts pour la France.

L'Armistice du 11 novembre 1918

L'armistice de la première guerre mondiale est signé le 11 novembre 1918 par les généraux allemands et alliés dans la clairière de Rethondes, en forêt de Compiègne dans un wagon-restaurant du train d'État-Major du maréchal Foch. L'armistice mit un terme à la Première Guerre mondiale qui fit plus d'un million de morts et presque six fois plus de blessés et de mutilés parmi les troupes françaises. Malgré l'étendue des destructions, le soulagement fut

immense et la joie s'empara de chaque commune. Le traité de paix qui met fin à l'état de guerre sera signé le 28 juin 1919 à Versailles.

Le 11 novembre 1920, la dépouille d'un Soldat Inconnu fut inhumée sous l'Arc de Triomphe à Paris où la flamme est ravivée tous les soirs par le Comité de la flamme et des représentants d'associations.

(source www.defense.gouv.fr)

L'après-guerre : la reconstruction humaine, matérielle et économique

La Première Guerre mondiale crée une rupture historique par sa violence, sa durée et sa dimension internationale, elle marque la fin d'une époque. Pour faire face aux drames humains engendrés par ce conflit, l'Etat décide de créer l'Office national des mutilés et réformés de la guerre, dès 1916, puis l'Office national des pupilles de la Nation et enfin l'Office national du combattant pour prendre en charge les réparations, la rééducation professionnelle et la solidarité en faveur des victimes de guerre et des anciens combattants.

Ces administrations spécifiques se développent en partenariat avec les associations du monde

combattant, qui se multiplient après guerre, et s'organisent pour mieux défendre leurs droits, secourir et soutenir socialement leurs membres. Car, en 1918, la fin de la «Grande Guerre» laisse derrière elle plus de 20 millions de blessés et d'invalides dont certains, gravement mutilés, ne peuvent plus travailler. Ainsi, dans l'immédiate après-guerre, toutes les énergies sont mobilisées par la reconstruction qu'elle soit économique, humaine ou matérielle et, outre les dispositifs mis en place par l'Etat, naissent des initiatives de solidarité privées ou associatives de toutes sortes. Parmi elles « Le Bleuets de France ».

(Source : www.bleuetsdefrance.fr)

Le 11 novembre aujourd'hui

Le 11 novembre célèbre à la fois l'Armistice du 11 novembre 1918, la Commémoration de la Victoire et de la Paix et l'Hommage à tous les morts pour la France. Pour commémorer l'anniversaire de l'armistice de 1918, la journée du 11 novembre fut instituée par la loi du 24 octobre 1922 «journée nationale pour la commémoration de la Victoire et de la paix». La loi du 28 février 2012 élargit la portée à l'ensemble des morts pour la France. C'est donc la reconnaissance du pays tout entier à l'égard de l'ensemble des Morts pour la France tombés pendant et depuis la Grande Guerre qui s'exprime ce jour-là, particulièrement envers les derniers d'entre eux, notamment en opérations extérieures.

(source www.defense.gouv.fr)



de l'armistice du 11 novembre 1918

LE DOSSIER

Pour honorer notre devoir de mémoire face à cet anniversaire historique la municipalité, les écoles, les associations et la médiathèque ont uni leurs forces et organisent une semaine commémorative du 9 au 16 novembre.

DES DRAPEAUX TRICOLORES SUR TOUTES NOS MAISONS

Pendant la semaine commémorative tous les bâtiments publics seront parés du drapeau tricolore. Nous appelons tous les citoyens de Saint-Thibéry à nous accompagner dans cette démarche en pavoisant vous aussi votre maison, votre porte, vos fenêtres ou votre balcon.

L'école élémentaire très investie sur le thème de la Grande Guerre

Toutes les classes (du CP au CM2) travailleront sur le thème de la Grande Guerre jusqu'à Noël avec différentes approches et l'intervention de l'association du patrimoine dans les classes.

- Pavoisement des écoles.
- Diffusion de l'émission « C'est pas sorcier ».
- Diffusion d'un dessin animé et d'un film.
- Visite du monument aux morts commentée par l'association du Patrimoine.
- Étude de textes et d'extraits des lettres rassemblées par l'association du Patrimoine.
- Création de panneaux pour illustrer ces lettres.
- Lecture d'histoires avec questions de compréhension.
- Étude du travail d'artistes sur la période 14-18.
- Rassemblement d'objets de la grande guerre.
- Apprentissage de 3 chants : la Marseillaise, Le Soldat (Florent Pagny) et Imagine (John Lennon).
- Création de bleuets (distribués lors de la cérémonie du 11/11/2018).

L'HISTOIRE DU BLEUET DE FRANCE Une belle initiative portée par deux infirmières

L'histoire de la création du Bleuets de France débute à l'Institution Nationale des Invalides, à l'initiative de deux femmes à l'écoute des souffrances de leurs contemporains : Charlotte Malleterre (fille du commandant de l'Hôtel national des Invalides) et Suzanne Leenhardt. Toutes deux infirmières au sein de l'Institution elles souhaitaient venir en aide aux mutilés de la Première Guerre en créant dès 1925 un atelier pour les pensionnaires des Invalides dans lequel ils confectionnaient des fleurs de Bleuets en tissu pour reprendre goût à la vie et subvenir en partie à leurs besoins par la vente de ces fleurs.

PROGRAMME SEMAINE COMMÉMORATIVE

Vendredi 9 novembre
Place F. Laurent de 12h à 13h
Radio France Bleu Hérault en direct de Saint-Thibéry : «Le Super Hérault».

Dimanche 11 novembre
Place de la mairie à partir de 11h
Cérémonie commémorative avec la municipalité, l'association des anciens combattants, la DGST, les écoles et une fanfare d'une dizaine d'instruments.

- Rendez-vous à 11h place de la mairie
- Distribution des bleuets confectionnés par les élèves puis départ du cortège en musique.
- Au cours de la cérémonie les élèves de l'école élémentaire liront des lettres et des poèmes.
- Apéritif offert par la municipalité à l'issue de la cérémonie.

Lundi 12 novembre
École élémentaire à 17h : chorale
Les élèves interpréteront les trois chants appris en classe : La Marseillaise, Le Soldat (Florent Pagny) et Imagine (John Lennon)

Judi 15 novembre
Portraits itinérants
Trois classes baliseront trois parcours dans le village avec des portraits de poilus.

Vendredi 16 novembre
Médiathèque à 18h30
Présentation du recueil de lettres « Le Patelin » par l'association du Patrimoine. la médiathèque sera décorée avec des panneaux réalisés par les élèves de l'école pour illustrer quelques lettres de l'ouvrage «Le patelin».

Pourquoi le bleuets ?

- Ce serait un héritage des tranchées, un souvenir de ces jeunes nouveaux soldats arrivés dans leurs uniformes bleu horizon et baptisés « bleuets » par leurs aînés Poilus,
- Une fleur des champs dans le chaos des hommes puisque le bleuets, malgré l'horreur des tranchées a continué de pousser sur les champs de bataille,
- En hommage au bleu, couleur de la Nation, première couleur du drapeau tricolore.

Cette initiative se développe et prend une dimension nationale : la Nation veut témoigner de sa reconnaissance et venir en aide à ces hommes qui ont sacrifié leur jeunesse à défendre la France. Il est décidé à l'occasion du 11 novembre 1934, de vendre, pour la première

LE PATELIN

La vie à Saint-Thibéry Racontée aux Poilus de la guerre de 14-18



Le recueil de lettres «Le Patelin»

Pendant la Grande Guerre Mathieu VIDAL, viticulteur, a pris l'initiative d'écrire chaque semaine une lettre relatant la vie de Saint-Thibéry afin de partager le quotidien du village avec les poilus réquisitionnés sur le front. De 1915 à 1919, aidé par Paul MILLET, instituteur, Mathieu VIDAL enverra une lettre chaque dimanche pour réchauffer le cœur de nos soldats et maintenir le lien.

Ces lettres, l'Association du Patrimoine les a soigneusement collectées pour les rassembler dans un ouvrage intitulé «Le Patelin». Ce livre sera présenté pendant la semaine commémorative : après la cérémonie du dimanche 11 novembre et le vendredi 16 novembre à la médiathèque.

N'hésitez pas à vous procurer ce recueil magnifique, témoin du quotidien d'une époque. Ouvrage disponible à partir du 11/11/2018.

Source : www.bleuetsdefrance.fr



RENTÉE SCOLAIRE 2018

Plus de 270 élèves ont fait leur rentrée des classes

Le jour de la rentrée plus de 270 élèves ont franchi le portail du groupe scolaire Léonce Ruffié. Près de 110 enfants ont rejoint l'école maternelle désormais dirigée par Clémentine POTARD, assistée de six institutrices et de cinq «ATSEM» pour prendre en charge les quatre classes de petite, moyenne et grande section. Du côté

de l'école élémentaire, ce sont plus de 160 élèves, répartis en six classes qui ont repris les cahiers sous l'autorité bienveillante de Cécile Salvestrini et de son équipe pédagogique de sept enseignantes. Le rythme scolaire reste à quatre jours par semaine de 9h à 12h et de 14h à 17h. Un accueil périscolaire est prévu le matin à partir de 7h30 et le soir de 17h à 18h30. Élèves et enseignantes ont retrouvé une

école avec deux classes rénovées, des wc parés de portes et cloisons neuves, de nouvelles portes d'accès à l'école maternelle plus larges afin de faciliter l'accès aux personnes à mobilité réduite. D'autres travaux d'accessibilité sont prévus comme la mise aux normes de l'un des WC de l'école maternelle et l'installation de rampes d'accès dans la cour de récréation de l'école élémentaire.

LE RESTAURANT SCOLAIRE

Circuits courts privilégiés et menus élaborés par une diététicienne

La municipalité accorde une attention particulière aux assiettes des petits et des grands. Un prestataire de service a été soigneusement sélectionné pour élaborer les repas. Ceux-ci sont concoctés à l'EHPAD et livrés au restaurant scolaire en liaison chaude.

Les achats privilégient les circuits courts et intègrent un maximum de produits biologiques. Les menus sont élaborés par une diététicienne. Ils contiennent au minimum un fromage à la coupe une fois par semaine et un repas végétarien une fois par mois. Ces menus sont consultables sur le site internet www.ville-saint-thibery.fr.

L'organisation des repas se fait par un système de self-service (même pour les maternelles) avec entrées, fromages, desserts au choix et un plat chaud unique. Des animations thématiques rythment l'année avec des décorations et un animateur : repas mexicain, repas pirate, fondue au chocolat, repas coupe du monde, semaine du goût (la semaine dernière), sensibilisation anti-gaspillage... Le prix d'un repas est de 4,20 € en tarif plein et de 3,40 € pour les familles bénéficiant du RSA. L'inscription au restaurant scolaire est mensuelle et se fait directement en mairie. Un projet d'inscription en ligne est actuellement à l'étude.



Animation brésilienne

FÊTE LOCALE : ACCÈS AUX ÉCOLES

Le boulevard des écoles sera inaccessible en voiture pendant la fête locale (du mercredi 7 novembre en fin de journée au dimanche 11 novembre soir). Pour accéder aux écoles le jeudi 8 et le vendredi 9 novembre les parents d'élèves sont invités à garer leur véhicule bd de la digue, porte de Montpellier ou place Francis Laurent pour amener et récupérer leurs enfants exceptionnellement à pied.

ANIMATIONS MÉDIATHÈQUE

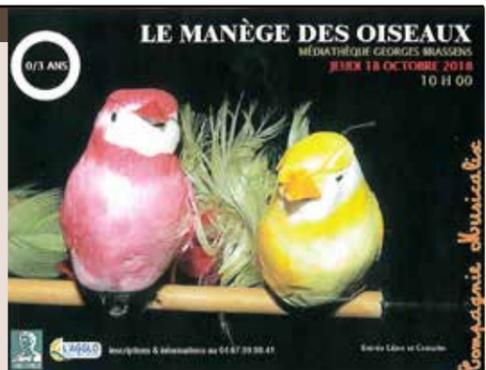
Judi 18 Octobre 10h.
MUSICALIS " Le Manège des Oiseaux"
Spectacle pour les tout-petits.

Temps jeux de 17h à 18h30.
Les mercredis 7 et 21 novembre
Les mercredis 5 et 19 décembre

Judi 20 Décembre 17h30.
"Ma Boîte à Histoire de Noël" pour les petits et les grands.

Samedi 13 avril 19h à 23h.
La nuit du jeu.

COORDONNÉES :
Pl. Francis Laurent - 34630 St-Thibéry.
Tél. : 04 67 09 98 41
Mail : b.bellieres@agglohm.net



HORAIRES D'OUVERTURE
MARDI : 9H30 - 11H30 et 16H30 - 18H
MERCREDI : 10H - 12H et 14H30 - 18H30
JEUDI : 14H30 - 18H30
VENDREDI : 10H - 12H et 14H30 - 18H30
SAMEDI : 10H - 12H



Le secours populaire toujours présent !

L'antenne florensacoise du Secours Populaire a organisé ces derniers mois de nombreux événements afin de soutenir les familles qui en ont besoin. Les lotos de Bessan et de Florensac, tout d'abord, ont respectivement remporté un franc succès les 4 mars et 20 mai derniers. Une sortie au bowling d'Agde, organisée en partenariat avec l'association Ô Cœur de Florensac, a réuni le 25 avril une quarantaine de personnes. Les anciens ont bénéficié d'un petit présent autour d'un délicieux goûter : le 16 mai à la maison de retraite de Pinet, le 30 mai à celle de Bessan et le 25 juin à Saint-Amélie à Florensac. Une braderie a été organisée sur le marché de Florensac, le 16 juin, afin de collecter des fonds et une sortie en bateau a permis, le 27 juin, de faire découvrir le littoral sétois aux familles inscrites. Et encore d'autres animations : visite de la maison de retraite «Les Lavandes», participation à la braderie du 13 juillet à Florensac organisée par la Ligue contre le Cancer, loto etc.

Pour en savoir plus sur les différents événements organisés par le Secours Populaire de Florensac, vous pouvez contacter Marie-Rose au 06 03 24 89 49.



REPAS DES AÎNÉS SAMEDI 2 MARS - SALLE DES FÊTES

VOUS AVEZ PLUS DE SOIXANTE ANS ?

Inscrivez-vous dès maintenant à la mairie

Comme chaque année la municipalité invite les aînés du village à un grand repas spectacle. Celui-ci aura lieu le samedi 2 mars à partir de 12h à la salle des fêtes. Ce déjeuner est ouvert à tous les Saint-Thibéryens âgés de soixante ans et plus.

Pour y participer vous devez impérativement vous inscrire en mairie avant le vendredi 22 février

À l'accueil

Par téléphone : 04 67 77 80 57

Par mail : communication@saint-thibery.fr



Des nouveaux locaux pour l'ADMR

L'ADMR est une association de services à la personne qui accompagne les personnes dépendantes ou actives dans les actes quotidiens de la vie (tâches ménagères, garde d'enfants, soins à domicile, courses, aide à la préparation et portage des repas, entretien du cadre de vie, accompagnement).

Située initialement rue de l'ancienne mairie, l'ADMR vient d'emménager dans de nouveaux locaux situés sur la zone de la crozette. Ce déménagement permet une meilleure accessibilité notamment pour les personnes à mobilité réduite. L'emplacement dispose également d'un parking pour les visiteurs et pour le personnel, ce qui n'était pas le cas dans les anciens locaux du cœur de village.

L'ADMR est pilotée par **Roch RICARD**, président de l'association. Il est assisté dans sa tâche par trois collaboratrices :
- **Sarah RIEUSSE**, responsable du recrutement. Elle gère les plannings du personnel et les contrats de travail.

- **Nathalie NOË**, assistante de secteur qui est l'interlocutrice des bénéficiaires et de leurs familles. Elle gère le volet administratif et notamment la mobilisation des aides, les évaluations des besoins des bénéficiaires et les visites à domicile.

- **Myriam QUILEZ**, agent administratif responsable de l'accueil, du standard et du secrétariat.

Sarah, Nathalie et Myriam vous accueillent du lundi au vendredi de 8h à 12h30 et de 13h30 à 17h.
Zone de la Crozette - 20 bis av. Ricardo Mazza 34630 St-Thibéry
Tél. : 04 67 77 95 46 - Fax : 04 67 77 92 68
Mail : stthibery@fed34.admr.org



Les nouveautés du foyer rural

L'ATELIER RYTHME ET PERCUSSIONS AVEC DANNY



Le foyer rural propose cette année à la maison des jeunes la création d'un atelier «rythme et percussions». Destiné aux élèves de la maison des jeunes en complément des cours d'instruments, il prévoit le travail du rythme et l'apprentissage de la lecture rythmique avec utilisation de percussions. Ce cours permettra entre autres de monter des morceaux façon orchestre de percussions (batucada, musique africaine etc...) sur un principe de jeux ludiques. L'élève n'aura pas de matériel à acheter si ce n'est des baguettes (en achat groupé cela représente un coût d'environ 5€). Tarif pour 1h d'atelier par semaine : 15€ par trimestre pour un élève déjà inscrit en instrument à la MDJ de Saint-Thibéry et 30€ pour un élève assistant uniquement à l'atelier percussions. Le jour reste à déterminer. Contact : Danny Barron (06 76 28 34 13).

LA CHORALE AVEC STÉPHANIE



Stéphanie est une professionnelle qui a déjà monté plusieurs chorales. Elle a pour but d'organiser des concerts dans divers endroits (édifices religieux, concerts de rue, palais des congrès etc...) Stéphanie vous propose un répertoire diversifié (avec playback ou a capella) adapté aux lieux de concerts. Ce répertoire se compose de variétés françaises, anglaises, du classique, de la renaissance, du jazz, des chants du monde ou traditionnels. Les cours ont lieu le vendredi de 20h30 à 22h30 à la maison des jeunes, 3 rue de l'ancienne mairie. N'hésitez pas à vous inscrire ! Tarif : 14€/mois + la carte annuelle du foyer rural.



Les compétences du club de karaté s'exportent au Cameroun

C'est au Cameroun à Douala en réponse à l'appel des clubs wado ryus que Didier Postiaux a encadré un stage de perfectionnement du 22 au 28 juillet. Haut gradé 6^e dan de karaté wado ryu, les karatékas Didier a fait profiter de nombreux jeunes de ses compétences et qualités de technicien pour leur permettre de s'améliorer dans les multiples facettes du karaté qui se pratique à Saint-Thibéry. Donnant sans compter et passant de nombreuses heures avec ses protégés, ces derniers ont été étonnés de la faculté d'adaptation et de l'enthousiasme réel développé. Reçu par les autorités de la région, Didier a du faire face aux micros et cameras officielles et a parlé des échanges

passés entre les partenaires fédéraux sportifs des deux pays et la perspective d'une pérennisation de ces actions. Pas trop de tourisme pendant cette saison des pluies mais une découverte et des expériences inoubliables et enrichissantes pour ce pays à découvrir. C'est le cœur un peu serré que Didier a quitté ses protégés avec une perspective de retour à court ou moyen terme, le président Mingole du littoral a déclaré : « Didier est le magicien blanc du karaté wado ryu, qu'il nous revienne vite ». Salutations de Didier, le magicien blanc de Saint-Thibéry.

Motoclub de Saint-Thibéry

LES ACTUALITÉS DU CLUB DE MOTOCROSS

C'est sous un soleil de plomb et une chaleur étouffante que s'est déroulée l'édition 2018 du supercross nocturne de Saint-Thibéry. Les pilotes n'ont pour autant pas démerité et ont encore offert aux spectateurs un spectacle époustoufflant. Les bénévoles se sont aussi activés toute la journée jusque tard dans la soirée pour assurer, comme chaque année, un service de qualité.



Le club vous donne rendez-vous l'année prochaine le samedi 3 août pour l'édition 2019 ! Le 23 septembre c'est le championnat de ligue Occitanie Prestige que le club accueillait, avec un parcours spécialement conçu pour cette compétition officielle.

Le 8 septembre le club a inauguré sa nouvelle salle en présence de Vincent Gaudy, conseiller départemental, Jean Augé, premier adjoint à la mairie de Saint-Thibéry accompagné d'une partie du conseil municipal, et bien sûr les membres du bureau du club entourés des bénévoles.



Association pour la préservation du patrimoine Sortie du « Patelin » : le recueil de lettres aux poilus

Fidèle à son rôle de transmission de l'histoire de notre village et de ses habitants, l'association ne pouvait laisser passer la commémoration du centenaire de l'armistice de 1918 sans communiquer les témoignages recueillis. Quelques hommes du village non mobilisables et de bonne volonté, M. Mathieu Vidal, M. Paul Mellet instituteur, et d'autres encore ont eu l'idée magnifique d'écrire une lettre hebdomadaire à tous les soldats saint-thibéryens mobilisés, qu'ils soient prisonniers, sur le front, en France ou à l'étranger. Dans cette lettre baptisée le « Patelin » ils vont donner des nouvelles du village, raconter la vie de tous les jours, les

anecdotes, les événements gais ou tristes de Saint-Thibéry. Le « Patelin » a vécu de 1915 à 1919. Une grande partie de ces lettres, conservées précieusement par quelques familles, sont parvenues jusqu'à nous. Afin que tous puissent consulter ces documents riches en enseignement sur la vie du village durant cette triste période, nous les avons rassemblés dans un ouvrage, intitulé bien sûr « Le Patelin » qui sera présenté le 11 novembre 2018. Les personnes intéressées par l'histoire de leur village pourront l'acquérir ce jour-là ou bien auprès de l'association.

BALL-TRAP

La saison 2019 débutera dès début avril



Pour la clôture de la saison 2018, soixante-dix adhérents du ball-trap de Saint-Thibéry s'étaient réunis pour un repas. Une parfaite réussite pour cette association créée depuis plus de vingt ans par le président Alain Montaulon et une poignée de bénévoles. Aujourd'hui avec un parcours de chasse, une fosse américaine, un compacts portant le ball-trap Saint-Thibéryen compte parmi les mieux équipés et affiche le plus grand nombre d'adhérents du département. Le club est affilié à la FFBT (Fédération Française de Ball-trap) et accueille autant

les tireurs confirmés que les tireurs débutants de tous âges. Le club a fermé ses portes le premier dimanche de septembre mais le président vous donne rendez-vous dès début avril pour l'ouverture de la saison 2019 (ou mi-avril en fonction des conditions météorologiques).
Coordonnées du club :
Stand de la garriguette
GPS : latitude N43°22'7.8096 - longitude E3°21'16.1454
Contacter Alain Montaulon : 06 70 51 34 54

UNE EXPOSITION DE PLUS DE MILLE PHOTOS DU CARNAVAL

À l'occasion des journées du patrimoine de Saint-Thibéry l'association du patrimoine de Saint-Thibéry de 1926 à nos jours. Les Saint-Thibéryens venus voir l'exposition les 15 et 16 septembre derniers ont pu se remémorer avec enthousiasme ces moments de fête partagés.



LE SCRAP BY MARIE SCRAPOUNE

Pour toutes inscriptions aux ateliers (attention places limitées) ou aux cours individuels merci de contacter : Marie Figueras, Présidente et Fondatrice de l'Association Le Scrap by Marie Scrapoune
Tél : 06.52.80.77.46
Mail : figueras34630@gmail.com
Suivez l'actu Marie Scrapoune sur : www.mariescrapoune.com



Atelier Scrapbooking pour enfant de 6 à 12 ans de 10h30 à 12h
Samedi 6 Octobre
Mercredi 7 Novembre
Samedi 8 Décembre
Mercredi 9 Janvier
Samedi 9 Février
Mercredi 13 Mars
Mercredi 3 Avril
Samedi 4 Mai
Mercredi 5 Juin

A la Maison des jeunes de St Thibéry



INSCRIPTION OBLIGATOIRE
06.52.80.77.46 ou
figueras34630@gmail.com



Se former aux gestes des premiers secours avec l'Unité Départementale des Premiers Secours de l'Hérault

L'UDPS 34 est une association implantée à Béziers qui intervient dans le département de l'Hérault pour dispenser des formations de gestes de premiers secours. À la maison ou au travail, lors de vos loisirs ou d'un voyage, un accident peut arriver. Pour apprendre les gestes qui viendront en aide à vos proches venez vous former au PSC 1 (Prévention et Secours Civiques niveau 1) en une journée. Ces formations sont accessibles dès 10 ans.

Béziers de 9h à 17h30

Les prochaines dates de formation :
- Samedi 20 octobre
- Samedi 24 novembre

Contact

Tel : 07 89 80 14 63
Mail : udps3411@gmail.com
Web : www.udps34.com

PRÉVENTION ET SECOURS CIVIQUES NIVEAU 1

Pour Qui ? Pourquoi ?

Le PSC1 forme le plus grand nombre de citoyens aux rudiments des premiers secours.

Il est accessible à tous ceux qui veulent connaître les gestes de premiers secours, à partir de 10 ans.

Le PSC1 repose sur l'apprentissage des gestes de premiers secours et leurs applications lors de cas concrets où le formateur simule des accidents.

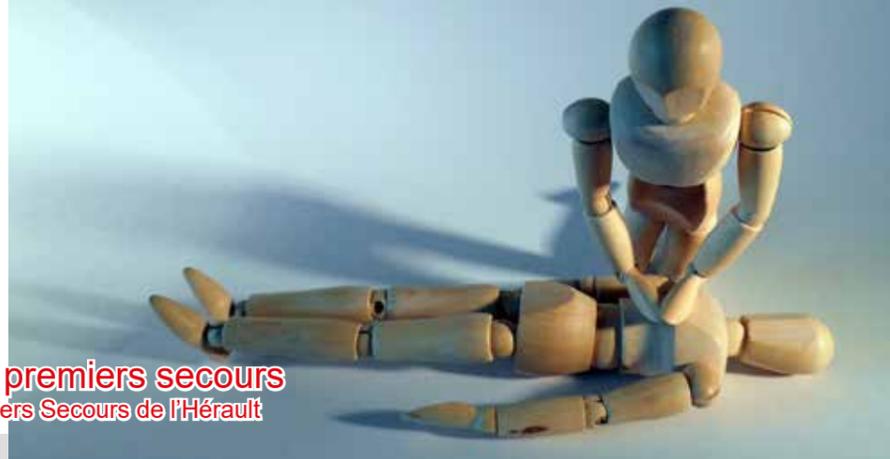
Il est recommandé de suivre une formation continue tous les 2 à 3 ans pour se « rafraîchir la mémoire ». Une attestation de formation continue vous sera délivrée.

Programme

- Prévention des accidents de la vie courante
- Protection, alerte et protection des populations
- Alerte
- Obstruction des voies aériennes par un corps étranger
- Hémorragies externes
- Plaies
- Brûlures
- Traumatismes
- Malaises
- Perte de connaissance (PLS / RCP)

Validation

Un Certificat de compétences de citoyen de sécurité civile est délivré aux personnes ayant assisté à toute la formation et fait l'objet d'une évaluation favorable.



Nouveaux habitants : pensez à vous inscrire aux Saint-Thibéryades !

Début septembre la municipalité organise une rencontre avec les nouveaux habitants du village. L'équipe municipale vous accueille et vous emmène à la rencontre des richesses patrimoniales de la commune au cours d'une visite guidée organisée avec l'appui de l'association pour la préservation du patrimoine. L'après-midi se poursuit par la découverte du forum des associations et se conclut par un apéritif offert par la municipalité.

Si vous êtes nouvel habitant vous pouvez vous inscrire à l'accueil de la mairie en appelant le 04 67 77 80 57 ou par mail : communication@saint-thibery.fr.

LE GUIDE PRATIQUE DE L'AGGLO

« L'agglomération à votre service »

L'agglomération Hérault Méditerranée vient de publier son nouveau guide pratique dans lequel elle présente l'ensemble des services publics qui relèvent de sa compétence. Au service des habitants de ses 20 villes et villages, l'agglomération est présente dans leur vie quotidienne : entretien du cadre de vie avec les services espaces verts et propreté voirie, développement d'un réseau de transports en commun, rénovation de l'habitat en centres anciens, création des conditions favorables à l'emploi, accès numérique aux services publics et à la maison de la justice et du droit, mise en place d'une offre culturelle et sportive pour tous les âges. Des informations pratiques sont également données sur les nouvelles compétences exercées

par l'agglomération : l'eau, l'assainissement et le tourisme.

Ce guide est disponible dans toutes les mairies, sur les principaux lieux publics du territoire et téléchargeable sur le site de l'agglomération Hérault Méditerranée : www.agglo-heraultmediterranee.net



LE 6 NOVEMBRE DANS NOTRE RÉGION

DES RÉAMÉNAGEMENTS DE LA TNT POUR FAVORISER LE DÉPLOIEMENT DU TRÈS HAUT DÉBIT MOBILE

LIBÉRER DES FRÉQUENCES POUR FAVORISER LA CONNECTIVITÉ DES TERRITOIRES EN TRÈS HAUT DÉBIT MOBILE

Le 5 avril 2016, la télévision numérique terrestre (TNT) est passée à la haute définition (HD) grâce à la généralisation du MPEG-4, norme de diffusion plus performante. Cette évolution permet désormais de libérer des fréquences initialement dédiées au secteur audiovisuel pour un nouvel usage : donner plus de capacité aux services de très haut débit mobile pour répondre aux besoins croissants de trafic de données et améliorer la connectivité des territoires.

TRAFIC DE DONNÉES SUR LES RÉSEAUX MOBILES



PLUS DE 3 400 FRÉQUENCES DE LA TNT RÉAMÉNAGÉES ENTRE OCTOBRE 2017 ET JUIN 2019

Pour réaliser cette transition, des réaménagements de fréquences de la TNT sont nécessaires sur l'ensemble du territoire métropolitain. Compte tenu de l'ampleur des travaux, qui touchent une grande majorité des 2 000 émetteurs TNT implantés sur le territoire, ils sont organisés étape par étape, selon 13 zones géographiques, d'octobre 2017 à juin 2019. L'Île-de-France a déjà bénéficié des réaménagements dès avril 2016.

POUR + D'INFORMATIONS

RENDEZ-VOUS SUR LE SITE INTERNET RECEVOIRLATNT.FR OU APPELEZ LE **0970 818 818** (APPEL NON SURTAXÉ)

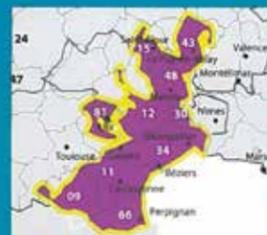
QUAND AURONT LIEU LES RÉAMÉNAGEMENTS DE LA TNT SUR VOTRE TERRITOIRE ?



LES DÉPLOIEMENTS DU NOUVEAU PLAN DE FRÉQUENCES DE LA TNT SE DÉROULENT EN UNE NUIT, À LA DATE INDICUÉE POUR CHAQUE PHASE.

ATTENTION : LES TÉLÉSPECTATEURS CONCERNÉS PAR UNE PHASE DONNÉE SONT PRINCIPALEMENT CEUX RÉSIDANT DANS LA ZONE CORRESPONDANTE DÉLIMITÉE SUR LA CARTE CI-DESSOUS. TOUTEFOIS CERTAINS TÉLÉSPECTATEURS RÉSIDANT DANS DES ZONES LIMITOPHES PEUVENT ÉGALEMENT ÊTRE CONCERNÉS.

POUR LA PHASE 8, LES OPÉRATIONS DE RÉAMÉNAGEMENT DE FRÉQUENCES AURONT LIEU DANS LA NUIT DU 5 AU 6 NOVEMBRE 2018.



LES TRAVAUX SUR LES NOMBREUX ÉMETTEURS DE LA ZONE PEUVENT NEANMOINS, POUR QUELQUES-UNS D'ENTRE EUX, PERDURER 2 À 3 JOURS APRÈS CETTE DATE.

État-civil de juin à septembre 2018

Ils sont arrivés

Alicia GAUTRAND
Arthur GRES ARRUFAT
Loukas GUIGNOT
Aaron MAURIN
Kamila MEKERNEF
Reda MEKHEFI
Mila MONTANO
Rudy NOWAKOWSKI
Louka PRINCELLE

Ils nous ont quittés

Yvonne CHOUDY
Pierre DELL'OVA
Marie DEVAUD
Daniel GARNIER
Michel HERRERO
Claude POUS
Maurice VIDAL

Ils se sont mariés

Françoise BIROT & Alain PLANTÉ
Mylène CRÉTEUR & Pierre GAYRAUD
Sandrine FERRER & Florestan DELARCHE
Valérie GARRIGA & Gilles BOUCHER
Laetitia JONNEAUX & Alain KRZYZANOWSKI
Laura LEBEL & Aurélien RANC
Murielle MORISSEAU & Frédéric MENUT
Sarah PEREZ-ROUSTIT & Pierre BEYRIÉ
M-Claire VALENTIN & Thierry RICCO-HENRY

BABY'S COUZETTE

CRÉATRICE POUR ENFANTS

Baby's Couzette alias Sophie Guyard est une créatrice qui confectionne des articles personnalisés pour bébés et enfants. Découvrez ses créations sur

[f Babys-couzette](https://www.facebook.com/Babys-couzette)

Contact :

Tél. : 06 03 26 00 10
Mail : guyard.s@hotmail.fr

LE COCOON DES COQUETTES

NOUVELLE ADRESSE

À partir du 2 novembre le salon de beauté vous accueillera boulevard de la lisse (à côté du bar «La Mousse»).

Renseignements : 04 46 75 16 44

SICTOM PÉZENAS-AGDE

PROCHAINES PERMANENCES

Les prochaines permanences du SICTOM auront lieu à la mairie :

- Vendredi 9 novembre de 14h à 16h30
- Lundi 10 décembre de 9h à 11h30

Ces permanences permettent aux usagers de poser toutes les questions relatives à la gestion des déchets (collectes, conteneurs, etc.).

Informations : 04 67 98 45 83
www.sictom-pezenas-agde.fr

MAISON DES SERVICES

PROCHAINE PERMANENCE MAIRIE

- Jeudi 29 novembre de 9h à 12h

Ses missions :

- Vous informer
- Vous accompagner dans vos démarches administratives
- Vous accompagner dans vos démarches en ligne

Tél. : 04 67 01 24 22

[f agglohmmsap](https://www.facebook.com/agglohmmsap)

NUMÉROS UTILES

GENDARMERIE : 04 67 98 13 65

PHARMACIE DE GARDE : 3237

POMPIERS : 18

SAMU : 15

EDF /GRDF : 0 800 473 333

ASTREINTE EAU
06 28 53 48 85



L'agenda de Saint-Thibéry

11 AU 16 NOVEMBRE

**Semaine
commémorative**

**Centenaire
de l'armistice
du 11 novembre 1918**

**Voir le programme
dans le dossier
spécial p. 8-9**

OCTOBRE

Vendredi 19 octobre 20h30

Salle des fêtes

THÉÂTRE : Papa(s) tu feras maman !

Par la «compagnie très très drôle».
Représentation au profit de l'association CapOCap.

Ouverture de la billetterie et de la
buvette avec vente de crêpes à
partir de 19H30. Réservations pos-
sibles sur le site «Billet Réduc» ou
par téléphone au 06 02 72 46 82.

Samedi 20 octobre

Salle des fêtes

OCTOBRE ROSE

au profit de la lutte
contre le cancer
du sein



Organisation : association l'Espoir.
Contact : 06 28 27 99 63

15H : cours de Pilates avec Véronique
Martinez (10€)

16H : cours de trampo-jump avec la
DGST (10€)

17H : grand jeu de piste dans le village.
départ devant la salle des fêtes.

20H : repas avec animation musicale.

Entrée + paella + dessert = 15€

Vin et bière en supplément.

Inscription à la pharmacie de

Saint-Thibéry ou au 06 28 27 99 63.

NOVEMBRE

Fête locale du 9 au 11 novembre

Autour de la mairie

Les manèges sont de retour !

Vendredi 9 novembre

PL F. Laurent de 12h à 13h

Radio France Bleu Hérault

«Le Super Hérault» en direct

Samedi 10 novembre

Rue de la république 12h

Apéritif des Amis de l'Espagne

Salle des fêtes 19h

Soirée Lou Pitchou

Contact : 06 45 90 05 98

Dimanche 11 novembre

Place Francis Laurent 9h-17h

Marché terroir et artisanat

Contact : 04 67 77 80 57

Dimanche 18 novembre

Salle des fêtes 17h

LOTO ASSOCIATION CIEL

DÉCEMBRE

Dimanche 2 décembre

Salle des fêtes 17h

LOTO ASSOCIATION L'ESPOIR

Dimanche 23 décembre

Salle des fêtes 17h

LOTO DU SPORTING-CLUB

Lundi 31 décembre

Salle des fêtes 19h

RÉVEILLON DU SPORTING-CLUB

Contact : 06 76 04 90 68

JANVIER

Vendredi 25 janvier

Salle des fêtes 18h30

LES VOEUX DU MAIRE

Dimanche 27 janvier

Motocross de 8h à 20h

ENDURANCE DES VOLCANS



MX.St.Thibery

Salle des fêtes 17h

LOTO DES AMIS DU CARNAVAL

FÉVRIER

Dimanche 10 février

Salle des fêtes

DAVID TOBENA

Animation musicale organisée par
l'association l'Espoir pour la lutte
contre le cancer.

Contact : 06 28 27 99 63

Dimanche 17 février

Salle des fêtes 17h

LOTO DU TENNIS-CLUB

MARS

Samedi 2 mars

REPAS DES AÎNÉS

Salle des fêtes 12h

Pour tous les Saint-Thibéryens à
partir de 60 ans. Inscription obliga-
toire au 04 67 77 80 57

Dimanche 10 mars

Salle des fêtes 17h

LOTO LOU PITCHOU

Vendredi 15 mars

Salle des fêtes 18h30

INITIATION DANSES BALÉTI

Organisé par les Amis du carnaval

Samedi 16 mars (14h-18h)

et dimanche 17 mars (8h-20h)

COMPÉTITION TIR À L'ARC

Au boulodrome

Contact foyer rural : 04 67 90 04 71

Dimanche 17 mars

Salle des fêtes 17h

LOTO MICROMEGAS

(collège Florensac)

SAMEDI 24 mars

CARNAVAL DE SAINT-THIBÉRY

LES HORAIRES DE LA MAIRIE

ACCUEIL DU PUBLIC

Du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h et de 15h à 18h

Contact

Tél. : 04 67 77 80 57
communication@saint-thibery.fr

